

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# CANADA-REVUE

SUITE DU CANADA ARTISTIQUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. II

MARS, 1891

No. 3

## A M. LE CURÉ GOSSELIN

La *Semaine Religieuse*, de Québec, dont le directeur est M. David Gosselin, curé du Cap-Santé, prend violemment à partie le CANADA-REVUE. Nous reproduisons, ci-dessous, l'article de la pieuse feuille pour l'édification de nos lecteurs.

“ Nous voyons, par la *Vérité*, de Québec, qu'il se publie à Montréal une revue politique et littéraire, intitulée *Canada-Revue*. Le directeur de cette revue met, paraît-il, à la disposition de ses abonnés 1600 volumes, parmi lesquels figurent les œuvres d'Alexandre Dumas, Richbourg, Souvestre, Guy de Maupassant, etc., etc. Nous mettons nos lecteurs en garde contre cette pacotille malsaine et contre la *Revue* elle-même. Car l'esprit d'une publication, dont le directeur exerce le métier d'empoisonneur public, ne peut pas valoir grand'chose.”

Cette attaque, aussi brutale et aussi grossière dans la forme qu'elle est préjudiciable pour nous dans le fond, contient de graves accusations contre le CANADA-REVUE et contre son directeur. Nous ne nous attarderons pas à les discuter; ce n'est pas ici le lieu.

Cependant, tout en nous gardant d'employer pour répondre à notre accusateur le langage si peu sacerdotal dont il se sert envers nous, nous lui ferons observer que c'est complètement manquer de justice et surtout de charité — une vertu pourtant qui devrait être toujours l'apanage d'un prêtre — que de condamner une publication sans l'avoir jamais lue.

Nous ferons observer, en outre, à M. le curé Gosselin que la REVUE existe depuis près de dix-huit mois. Si elle était mauvaise et dangereuse comme il le prétend, notre Ordinaire, gardien aussi vigilant de ses ouailles que peut l'être M. Gosselin de ses lecteurs, n'aurait pas attendu pour nous avertir ou nous con-

damner que le mal fut signalé par le curé du Cap-Santé.

Quant aux accusations portées contre le directeur du CANADA-REVUE, les tribunaux décideront si elles sont fondées et si on était en droit de les lui adresser.

Pour arriver à cette décision, une action en dommages de \$10,000 a été prise par notre directeur contre M. le curé Gosselin, afin de sauvegarder ses intérêts fortement lésés par l'article de la *Semaine* de Québec, et afin de défendre son honneur outragé.

## LA LIBRE PAROLE

Though all the winds of doctrine  
were let loose to play upon the  
earth, so Truth be in the field,  
we de injuriously by licensing  
and prohibiting to misdoubt  
her strength. Let her and  
Falsehood grapple; who ever  
knew Truth put to the worse  
in a free and open encounter?  
MILTON.

La direction du CANADA-REVUE m'a fait une proposition, qui m'a plu tout d'abord, et à laquelle j'ai immédiatement souscrit avec le plus grand plaisir. Elle m'a dit en substance: “ Vous êtes libre d'écrire dans nos colonnes tout ce que vous voudrez, et d'énoncer votre opinion dans les termes que vous jugerez convenables.”

Je présume, et, du reste, on me l'a affirmé, que toute la collaboration jouit du même privilège. Je m'en réjouis au-delà de toute expression. Je désirais de tout mon cœur l'apparition dans notre pays d'une publication de ce genre.

La diversité des opinions est dans la nature même de l'homme. Donner libre cours à la manifestation de ces sentiments multiples et opposés les uns aux autres, c'est avoir la véritable entente du rôle civilisateur de la presse. Jusqu'à présent, il faut le reconnaître, la liberté de la plume n'a été pleinement admise par aucun organe de l'opinion

publique canadienne. Toute œuvre de publicité, à quelque nuance de conviction qu'elle dit appartenir, s'est cantonnée dans l'étroit domaine des intérêts qu'elle prétendait servir. Les feuilles aux prétentions les plus libérales elles-mêmes, quand elles ne repoussent pas avec obstination l'expression d'idées contraires à celles qu'elles croient défendre, l'admettent avec une répugnance tellement marquée, — dans les cas extrêmement rares où elles ont cette condescendance, — qu'elles ôtent toute envie de revenir à la charge.

Pour mon compte, j'ai essayé peu de rebuffades ; mais j'en ai cependant éprouvé assez de la part de gens qui m'avaient provoqué à les contredire et refusaient de reproduire mes réponses à leurs attaques, pour que je me sente porté autant que qui que ce soit à trouver ce procédé odieux et inique.

Ce n'est pas ainsi que le CANADA-REVUE entend sa mission ; ce n'est pas ainsi que j'entends le rôle de l'écrivain vraiment digne de ce nom.

La nature humaine est perfectible, indéfiniment perfectible ; mais elle n'est pas parfaite et ne le deviendra jamais. Ceci étant reconnu, il est également acquis qu'il n'y a pas de vérité au monde qui ne comprenne une certaine part d'erreur, de même qu'il n'y a pas d'erreur qui ne comporte une certaine parcelle de vérité. La rectification des erreurs s'opère par le frottement des opinions. De là nécessité morale de donner libre jeu à ce frottement.

C'est à la conquête de la vérité que l'humanité marche et il est de toute importance que sa marche ne soit entravée d'aucun obstacle. C'est pourquoi toutes les opinions, quelles qu'elles soient, et malgré les affirmations présomptueuses de tout dogmatisme, ont droit à la plus entière publicité. Celles qui sont fausses, la vérité en triomphera. En redouter l'énonciation, c'est nier la puissance de la vérité ou nourrir des intérêts contraires à cette dernière.

Pour moi, je ne dissimulerai point à mes lecteurs que j'entretiens sur presque tous les phénomènes sociaux des sentiments que j'ai lieu de croire opposés à ceux que pense avoir la masse de mes compatriotes. Je réclame la liberté d'exprimer ces sentiments, lorsque j'en aurai l'occasion, dans toute la simplicité de mon cœur, dans toute la sincérité de mon esprit.

Mais, dans l'intérêt même de la sainte vérité qui fait l'objet des aspirations de mon âme, je sollicite ardemment la contradiction et, sans hésitation aucune, je prends l'engagement de ne jamais celer au public la force des raisons qui auront été invoquées contre ma manière de voir.

L'écrivain qui a réellement souci de la loyauté et de la moralité des procédés de polémique, mentionne consciencieusement tout ce qui est favorable à l'opinion de ses adversaires et tout ce qui est défavorable à la sienne, pour ne chercher que la vérité. L'illustre Stuart Mill a dit quelque part : "On doit rendre honneur à la personne, dans quelque parti qu'elle se rencontre, qui a le calme de voir et l'honnêteté de reconnaître ce que sont réellement ses adversaires et leurs opinions, n'exagérant rien de ce qui peut leur nuire, ne cachant rien de ce qui peut leur être favo-

nable. Voilà la vraie moralité de la discussion publique ; et si elle est souvent violée, je suis heureux de penser qu'il y a beaucoup de polémistes qui l'observent à un très haut degré, et un plus grand nombre encore qui s'efforcent d'arriver à cette observance." Dans un autre endroit, le même philosophe dit : "Il est étrange que les hommes reconnaissent la valeur des arguments en faveur de la libre discussion, mais qu'ils répugnent à pousser ces arguments jusqu'au bout, ne voyant pas que si ces raisons ne sont pas bonnes pour un cas extrême, elles ne valent rien du tout."

C'est là l'expression de mon sentiment, et ce sont là, je crois, les dispositions dans lesquelles a été entreprise la publication de la REVUE où je trace ces lignes. Cela n'implique aucunement qu'il faille se montrer extrême dans la façon de traiter ses contradicteurs. La fermeté des opinions n'exclut pas la modération dans la manière de les faire valoir. Il faut seulement que le désir de se montrer modéré n'agisse pas au détriment des intérêts de la vérité qui est défendue. "La modération, dit Bastiat, ne consiste pas à dire qu'on a une demi-conviction, quand on a une conviction entière. Elle consiste à respecter les opinions contraires, à les combattre sans emportement, à ne pas attaquer les personnes, à ne pas provoquer des proscriptions." J'ajouterai que si je rencontre des contradicteurs, et que ces contradicteurs jugent à propos d'attaquer ma personne, en croyant par là servir la vérité, je leur en laisse tout le loisir. Je n'userai jamais de représailles. Je demande la liberté absolue de la parole pour tous, sans distinction de condition ni de mérite. Je la demande pour le prêtre, je la demande pour le juge, je la demande pour tous ceux à qui ont plus ou moins fermé la bouche jusqu'à présent, de pusillanimes préjugés et des prétentions réactionnaires d'un autoritarisme mesquin dont les derniers vestiges disparaîtront, il faut l'espérer, quand les publicistes comprendront leur mission à la façon dont la direction du CANADA-REVUE comprend la sienne.

Et pour terminer cette entrée en lice par les paroles d'un poète, je dirai avec Victor de Laprade : "Il ne s'agit pas d'être applaudi, il s'agit d'être honnête et vrai. La fidélité à sa propre pensée, voilà le suprême devoir de l'écrivain. Quand cette fidélité froisse les instincts du public, l'artiste n'hésite pas ; c'est dans sa conscience à lui qu'il cherche d'abord son succès. Et, ajoute-t-il, il n'y a pas de succès, pas d'applaudissement, pas de couronne qui vailtent le bonheur d'avoir dit franchement et pleinement tout ce qu'on a pensé."

ERNEST TREMBLAY.

Notre éminent violoniste canadien, M. Alfred Desève, a été appelé à la direction du grand chœur de la cathédrale de Boston, en remplacement du regretté Calixa Lavallée. C'est là un nouvel et éclatant hommage rendu aux mérites de la nationalité canadienne-française dans la personne de l'un de ses dignes représentants. Nos plus chaudes félicitations à A. Desève, objet de cette distinction honorifique entièrement due à ses mérites

## DES EXEMPTIONS DE TAXE

Il nous paraît d'autant plus opportun de revenir sur l'exemption de taxes dont jouissent les communautés religieuses qui se livrent au commerce, que cette question devient tous les jours plus actuelle.

C'est le moment de montrer, par certains détails et par certains chiffres, combien est préjudiciable la concurrence que ces communautés font à nos commerçants, car nous savons que le conseil de ville doit s'occuper de cette question; un des échevins actuels en ayant fait un article de son programme.

Lorsqu'en effet, M. Lamarche brigait l'échevinat, il adressa à ses électeurs un programme très complet et très élaboré, dans lequel nous trouvons le paragraphe suivant :

"Il y a aujourd'hui des propriétés privées au montant de 19 millions qui ne paient pas de taxes du tout. Je suis d'opinion que toute maison qui retire un revenu du produit manufacturé, et qui fait la concurrence aux autres branches du commerce, ne doit pas être exemptée de taxes, excepté que ce soit des institutions purement religieuses ou de charité, tel que les églises, couvents, etc."

En l'échevin sur ce programme, M. Lamarche n'aurait pu, sans manquer à ses engagements, laisser dormir cette importante question. Aussi s'est-il sérieusement occupé d'y donner une solution, et, croyant arriver plus vite à un bon résultat, en a-t-il saisi le comité des finances.

Les membres de ce comité, d'accord en cela avec tous les commerçants de la cité, reconnaîtront que l'état actuel, si préjudiciable aux intérêts de nos commerçants, ne peut durer plus longtemps. Presque tous lancés dans les affaires commerciales, les échevins du comité des finances déplorent et souffrent vivement, — ainsi que leur digne président, M. Damien Rolland, qui en a ressenti et signalé depuis longtemps les tristes effets, — de la concurrence tous les jours croissante faite aux industriels de notre ville par les communautés religieuses commerçantes.

Avec l'échevin Lamarche, ils doivent donc admettre que "toute maison qui retire un revenu du produit manufacturé, et qui fait la concurrence aux autres branches du commerce, ne doit pas être exemptée de taxes." Ils vont, sans aucun doute, alors, s'empresse de porter remède à ce grave abus. Et ils doivent être d'autant plus disposés à agir ainsi que, tout en sauvegardant leur intérêt personnel, ils prennent en main la défense de tous les commerçants et surtout des ouvriers.

Surtout des ouvriers, comprenons le bien, car cette concurrence, qui fait perdre plus ou moins d'argent aux commerçants, a pour les travailleurs des conséquences beaucoup plus graves. C'est pour eux le chômage d'abord, la gêne, la misère, et souvent l'émigration au-delà des lignes.

Par suite du travail fait dans les communautés religieuses, l'ouvrage diminue progressivement dans les ateliers privés, ce qui occasionne le renvoi d'un grand nombre d'ouvriers. De plus, les travaux exécutés par des apprentis ou des ouvriers sans expérience sont de qualité inférieure, et alors l'ouvrier habile, ne trouvant plus en ville le salaire proportionné à ses capacités, lutte quelque temps, se décourage, et finalement quitte la ville, si ce n'est le pays.

Voyons maintenant ce qui se passe dans certaines des

communautés commerçantes. Prenons d'abord la Réforme et le nouvel orphelinat St. François-Xavier. Toutes deux sont exemptes de taxes.

Si le premier de ces établissements était taxé pour ses immeubles, il paierait à la ville une somme annuelle de \$2,625; de plus, s'il supportait, comme tous les commerçants, les taxes d'affaires et d'eau, ses taxes annuelles s'accroîtraient d'au moins \$500.

L'orphelinat St. François-Xavier, lui, devrait payer pour ses immeubles la somme de \$600; si on ajoute les taxes d'affaires et d'eau on dépasse \$800 de taxes dont cet établissement est exempté.

A la Réforme on se livre à presque toutes les industries; menuiserie, sellerie, cordonnerie, ferblanterie, imprimerie, etc., etc., et on en tire des bénéfices considérables, car on est dans une position bien plus avantageuse que celle des industriels de la ville.

Il y a d'abord l'exemption de taxes que nous portons à \$3,000 au moins, et de plus l'excessif bon marché de la main d'œuvre. Pour tel ouvrage, en effet, porte, châssis, escaliers, etc., pour lequel un menuisier, établi en ville, doit payer à ses ouvriers \$1 ou \$1.50 par jour, la Réforme fait exécuter ce même ouvrage à des ouvriers ou apprentis qui reçoivent comme salaire *par jour 15 centins*. Dans ses ateliers vous voyez trois ou quatre ouvriers payés \$10 par semaine, chargés de diriger le travail, qui est fait par de nombreux apprentis à 15c. par jour.

Par suite de l'exemption des taxes, et de ce bon marché si excessif de la main d'œuvre, la Réforme peut faire de la menuiserie en grande quantité à plus de *soixante et quinze pour cent* meilleur marché que n'importe quel menuisier tenant boutique dans Montréal. Quel est le menuisier qui pourra longtemps soutenir la concurrence que lui fait la Réforme? Ne voit-on pas qu'il sera fatalement obligé de diminuer ses travaux, de renvoyer par conséquent des ouvriers tous les jours plus nombreux? Et ceux-ci, en général les plus habiles, ceux dont le salaire est le plus élevé, se verront bientôt obligés d'abandonner notre ville.

Déjà, dit-on, vers le mois de mai, près de 200 menuisiers de Montréal vont partir pour les États-Unis, car, par suite des travaux de menuiserie faits par la Réforme, l'orphelinat St. François-Xavier, les Sourds-et-Muets, etc., ils ne peuvent plus avoir de travail, à moins d'accepter des prix qui ne sauraient les faire vivre.

Ce que nous venons de dire pour la menuiserie nous pourrions le dire pour les autres industries. Il est évident que les communautés religieuses, se livrant au commerce, produisent à des prix si bas qu'il est impossible de lutter contre elles.

Un exemple entre mille.

Il y a quelques jours un colporteur rendu près d'un chantier offrait en vente aux ouvriers une chaudière à diner en ferblanc. Le marché fut bientôt conclu, car le colporteur demandait seulement 25c. pour cette chaudière, tandis que dans les magasins pareil objet se vend toujours 40 cents environ.

La chaudière avait été acquise dans les ateliers de ferblanterie de la Réforme. Évidemment le colporteur

l'avait payée moins de 25 cents, car il fallait bien que lui aussi fit son bénéfice. A quel prix donc avait-il pu l'acheter?

On nous dira peut-être que les produits manufacturés par ces communautés religieuses n'ont pas toujours la perfection, le fini, la solidité, l'élégance des travaux faits dans les boutiques de la ville; que les acheteurs sauront bien vite en faire la différence, et par conséquent continueront leurs achats chez les marchands de Montréal.

En admettant que cette objection soit vraie — et elle doit l'être, car des ouvriers apprentis, payés 15 cents par jour, ne peuvent faire que des ouvrages médiocres — la concurrence dont nous nous plaignons n'en serait pas moins préjudiciable à notre commerce et à nos ouvriers. Ils sont bien peu nombreux, en effet, les acheteurs qui ne recherchent pas, avant tout, le bon marché, et qui, entre deux produits à peu près pareils, dont l'un coûte 75 pour cent plus cher que l'autre, ne préfèrent pas, sans hésiter une minute, celui qui est le moins cher.

Cet objet, se dit-on, durera moins que l'autre, est moins bien fait, est moins élégant, mais puisqu'il est si bon marché, je l'achète de préférence; j'en serai quitte pour le renouveler plus tôt. Je fais tout de même une bonne affaire.

Et ainsi on agit; et par suite les produits de ces communautés commerçantes ont tous les jours un plus grand et plus rapide écoulement, leur clientèle s'accroît avec rapidité, tandis que nos commerçants voient leurs clients les abandonner aussi rapidement, et que nos ouvriers luttent contre le chômage ou s'appêtent à émigrer aux États-Unis.

Puisque tout le monde est d'accord pour déplorer le mal causé à notre commerce et aux travailleurs par la concurrence que leur font les communautés religieuses; puisqu'on répète partout qu'on doit trouver un remède pour diminuer cette concurrence, il n'y a qu'un moyen pratique, et ce moyen est entre les mains de notre conseil-de-ville.

Il faut que ce privilège de l'exemption de taxes cesse quant aux communautés religieuses qui se livrent au commerce. Il faut que, mises sur le même pied que les commerçants en général, elles soient soumises aux taxes municipales, aux taxes d'eau, aux taxes d'affaires.

Il leur restera encore cet énorme avantage de la main d'œuvre à bon marché, et leur position sera, de ce fait, toujours bien meilleure que celle de nos industriels.

Nos remerciements à la maison Lavigne et Lajoie pour l'envoi d'une jolie romance intitulée *Quand l'oiseau chante* et destinée à devenir très populaire. Le CANADA-REVUE fait parvenir franc de port sur réception du prix, 35 cts.

M. Nordheimer nous adressent une nouvelle composition, une polka, *Ojisto!*, de Madame Juliette d'Evieux Smith, de Toronto. C'est la seconde composition du gracieux auteur. Madame Smith a déjà composé une valse, *Wenah!*, fort appréciée des connaisseurs. Le CANADA-REVUE fait parvenir sur réception du prix, 40 cts.

## JOURNALISME

## LA PRESSE DEVANT L'OPINION

Notre presse franco-canadienne occupe-t-elle devant le public le rang qu'elle devrait occuper? Exerce-t-elle toute l'influence qu'elle devrait exercer? Remplit-elle fidèlement son noble rôle d'éducatrice du peuple? Poser ces questions, c'est les résoudre dans le sens négatif.

Que manque-t-il donc à notre presse pour qu'elle soit à la hauteur de sa tâche? Bien peu de chose à la vérité. Donnez-lui seulement des journalistes et elle fera merveille. A part cet élément, que bien des gens seraient tentés de considérer comme indispensable, elle a tout ce qu'il lui faut: outillage perfectionné, presses rapides, papier excellent, circulation raisonnablement étendue, lecteurs indulgents, et partisans crédules.

Entre les mains d'hommes compétents et bien intentionnés, elle pourrait rendre d'immenses services à la cause du progrès. Sous l'inintelligente direction d'exploiteurs sans vergogne, son action est plutôt nuisible qu'utile. De moralisatrice qu'elle était, ou qu'elle aurait dû être, elle devient démoralisante; le sens moral s'abaisse à mesure que le nombre des lecteurs s'accroît, et, si l'excès du mal ne provoquait parfois une réaction salutaire, la lecture des journaux mal faits et mal dirigés finirait par déraciner toutes les idées larges, tous les sentiments généreux qui germent dans le cœur de nos concitoyens.

Vous allez me demander d'indiquer le remède capable de guérir le mal que je déplore avec vous. Et si je vous déclare que je n'ai pas sur moi la médecine qu'il vous faut, vous allez me dire: De quel droit et dans quel but jetez-vous le cri d'alarme?

Entendons-nous bien: Je ne viens pas ici poser en réformateur, je veux tout simplement constater un état de choses qui saute aux yeux de tout le monde.

Mon expérience dans le journalisme m'a fourni l'occasion d'étudier sur place et d'observer au jour le jour les phénomènes abracadabrants que je me propose de vous exhiber.

Avec tous les éléments nécessaires pour faire une excellente presse, nous arrivons à un résultat que je voudrais pouvoir considérer comme tout à fait nul, mais qui malheureusement est bien pis que cela.

Si je touche du doigt certaines plaies vives, si le patient bondit sous le scalpel, tant mieux: c'est que le corps public n'est pas encore complètement paralysé. On a tort de s'obstiner à prétendre que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Partout il y a des abus à faire disparaître. Il serait étrange que le journalisme canadien échappât seul à cette loi générale qui veut que toutes les institutions humaines soient imparfaites et par conséquent perfectibles.

Prescrire un remède est bientôt fait, mais le faire avaler par un malade volontaire, ou plutôt forcer les empoisonneurs à administrer eux-mêmes l'antidote, voilà une tâche devant laquelle de plus forts que moi ont reculé.

Ceux qui ont réduit notre journalisme à l'état maladif dans lequel il se trouve ne sont guère disposés à écouter mes conseils; les autres me liront avec indifférence, ou

bien, voyant qu'ils n'y peuvent rien, se contenteront d'exhaler de stériles regrets. Les considérations que je vous soumetts, chers lecteurs, n'amèneront pas la réforme désirée. Je le sais, et cependant, je crois bien faire en signalant quelques-uns des obstacles qui s'opposent au progrès de notre journalisme canadien.

Il y a quatre ou cinq ans on me faisait l'honneur de m'inviter à faire une conférence sur la presse. Bien peu des lecteurs du CANADA-REVUE ont eu connaissance de ce travail qui n'a pas eu beaucoup de retentissement. En le parcourant j'y retrouve quelques vérités qui ont conservé toute leur actualité, et avec votre permission je vais les résumer ici :

La presse est loin d'être parfaite : elle est dirigée par des hommes qui ont bien le droit d'être aussi imparfaits que les autres, et qui en abusent parfois.

Trop souvent elle devient l'instrument d'ambitieux déçus à faire flèche de tout bois.

Bonne en soi, elle devient nuisible lorsqu'elle est détournée de son but véritable, qui est la diffusion des saines doctrines, l'enseignement de la vérité, la propagation et l'encouragement de tous les nobles sentiments que Dieu a gravés dans le cœur de l'homme, et qui donnent au caractère humain cette empreinte divine, pâle reflet des perfections de Celui qui nous a créés à son image.

La presse ne devrait faire que du bien : c'est là son but véritable. Parcequ'il lui arrive de faire fausse route ce n'est pas une raison pour qu'on la supprime. La prédication est une bonne chose, mais qui a jamais songé à la prohiber à cause du mal immense produit par les fausses prédications ?

Le mal causé par la mauvaise presse peut être réparé par la lecture des bons journaux. Accoutumez les gens à rechercher la vérité, offrez leur une lecture attrayante, et n'ayez pas peur : ils sauront bien séparer l'ivraie du bon grain.

Voulez-vous avoir de bons journaux ? Sachez apprécier le mérite de ceux qui exposent la vérité de façon à la faire aimer. Si vous connaissez un journaliste de talent, ne le rebutez pas parcequ'il a le tort d'avoir un peu d'indépendance de caractère, parcequ'il a assez de franchise pour ne pas faire semblant de vous approuver lorsqu'il ne partage pas vos vues.

N'allez pas lui préférer un imbécile dont l'unique mérite est de vous faire la cour, un fourbe qui cherche le moyen de vous flouer au moment même où il se prosterne devant vous.

Le premier donne à ses écrits un cachet de franchise qui porte la conviction dans tous les cœurs ; le second plaidera votre cause de façon à lui aliéner toutes les sympathies.

N'encouragez que les bons journaux, et les mauvais ne tarderont pas à disparaître. S'il existe une mauvaise presse, et si la bonne presse a tant de difficulté à vivre, c'est un peu la faute du public ; cela prouve qu'un trop grand nombre de lecteurs ont le goût dépravé ; cela prouve que la race des badauds n'est pas encore éteinte.

Ceux qui se plaignent le plus de la perversité de la presse ne sont pas ceux qui contribuent le moins à la corrompre,

et je suis d'avis que le public a autant besoin d'être converti par la presse que la presse a besoin d'être convertie par le public.

La presse française de notre pays remplit une mission dont les devoirs sont multiples : Elle doit renseigner ses lecteurs, combattre vaillamment pour la défense de leurs droits, et transmettre dans toute sa pureté aux générations futures cette langue si souple, si expressive et si élégante qui constitue une partie si précieuse de notre héritage national.

Je regrette de le dire, mais à part quelques louables exceptions, il faut bien avouer que nos journaux ne sont pas à la hauteur de la tâche qu'ils ont entreprise.

Le lecteur franco-canadien est insuffisamment ou fausement renseigné ; ses droits sont mollement ou maladroitement défendus ; et sa langue est atrocement estropiée par une foule de pseudo-journalistes absolument dépourvus des aptitudes nécessaires à l'exercice des fonctions qu'ils ont usurpées.

Chez nous, tout le monde peut être journaliste à la condition de ne pas savoir écrire.

Tout le monde boulangé, et en fin de compte c'est le lecteur qui se trouve dans le pétrin.

Il serait peut-être à propos d'appuyer cette affirmation par quelques citations empruntées à la presse quotidienne.

Ce n'est pas cela qui est bien difficile.

Il n'y a que l'embarras du choix. Cet article étant déjà trop long, je dois terminer ici, tout en me promettant de revenir sur ce sujet pour étudier plus à fond les bizarreries de notre presse franco-canadienne.

REMI TREMBLAY.

Dans chaque pays, dans chaque sphère de l'activité humaine, il surgit toujours quelque personnalité exceptionnellement bien douée, qui se fait une place à part et s'établit sans conteste au premier rang. Parmi les contemporains, une pléiade d'artistes sont reconnus comme les représentants les plus autorisés de l'art musical, et à côté d'Adelina Patti, Christine Nilsson, Albani, Faure, de Reske et quelques autres, se place naturellement l'un des plus grands artistes que l'Angleterre ait produits, le célèbre chanteur Charles Santley. Cet artiste tout-à-fait remarquable que nous aurons la bonne fortune d'entendre à la salle Windsor, mardi, le 31 mars prochain, et mercredi, le 1er avril, a déjà fourni une brillante carrière.

Aujourd'hui, le nom de Santley est devenu en Angleterre un talisman qui fait accourir de vastes auditoires. Santley est non-seulement un artiste extraordinaire chantant avec une méthode incomparable, un charme indéfinissable, et possédant une voix exceptionnellement belle, c'est aussi un gentilhomme accompli, un excellent écrivain et un peintre de beaucoup de talent. Santley a rempli dernièrement, en Australie, un engagement qui a été pour cet artiste une tournée triomphale ; et, le mois dernier, à Leeds, en Angleterre, la foule enthousiasmée l'a reconduit à son hôtel en triomphateur. Pas moins de quinze cents personnes, avec flambeaux, musique, le maire de la ville et les autorités municipales en tête, l'escortèrent jusqu'à son hôtel et l'accablèrent avec enthousiasme. Notre ville peut donc, à juste titre, être fière d'avoir l'occasion d'acclamer l'un des plus remarquables représentants de l'art musical en Europe. Le prix des places a été fixé à \$2, \$1.50 et \$1. Le plan de la salle est déposé au magasin de musique de M. Sheppard, rue Ste. Catherine.

## BIOGRAPHIES

## LE DOCTEUR COYTEUX-PREVOST

Petit de taille, trapu, bien musclé ; un tantôt bedonnant ; noir de poil qui ne lui laisse à découvert que le front d'un beau dessin, des yeux piqués d'étincelles électriques, des joues charmes et rosées qui annoncent, d'après Lavater, l'appétit des bonnes choses, le nez droit et ferme des hommes de volonté généreuse, et la bouche carminée, légèrement lippue, dont la ligne ferme tempère cependant l'indice de sensualité.

La nature l'a doué du tempérament complexe et rare que Balzac — qui le possédait, du reste — disait être le plus heureux de tous : c'est le nervoso-bilioso-sanguin. Il paraît que cette alliance du dernier avec les deux autres produit les plus beaux résultats. Or, veuillez me dire si la personne du docteur Prévost n'est pas une preuve frappante de cette théorie ?

Tout vigueur et santé, il exhale le plaisir de se sentir vigoureusement vivre. Adroit aux exercices du corps, il s'y livre avec passion, quand ses patients veulent bien lui en octroyer le loisir. Il fait des armes comme naguères Crisier, et maîtrise les chevaux ainsi qu'un dompteur de race. Sûr de son adresse et de sa force, il donne aussi, très volontiers, des leçons de boxe expérimentale aux fâcheux qui ont l'imprudence d'échauffer l'élément bilieux de son tempérament.

Voilà pour le physique.

Au moral, un cœur d'or servi par un cerveau des mieux organisés qui se puissent admirer. L'un des médecins les plus éclairés du pays, il parle de son art avec le savoir et l'éloquence des professeurs parisiens sous lesquels il a eu l'avantage de se former. Le charme de sa parole, alerte et figurée, n'est égalé que par la clarté victorieuse qu'il sait jeter sur les questions les plus ardues ; tellement, qu'il nous semble, à nous, profanes, en l'écoutant, avoir été carabins avec lui. Quel admirable professeur il ferait ! Et puis, comme il excelle à mettre par écrit ce qu'il sait si bien expliquer par la parole ! Telles de ses contributions à l'*Union Médicale* de Montréal sont de petits chefs-d'œuvre d'esprit et de style, aussi bien que d'observation professionnelle. L'une d'elles a même eu l'honneur d'être reproduite dans la *Revue Internationale des Sciences Médicales*, de Paris, qui en fait cet éloge : " Le docteur Coyteux-Prévost (d'Ottawa) publie, dans l'*Union Médicale du Canada* de janvier 1887, une étude où les lecteurs trouveront exposées, en excellent français et en un style qu'on ne rencontre pas tous les jours sur les bords de la Seine, des observations d'une grande justesse."

Pour un jeune médecin canadien, n'est-ce pas là, Messieurs, l'équivalent d'une lettre de noblesse ?

Il ne faudrait cependant pas conclure de ce qui précède que son esprit chercheur, subtil et toujours en éveil, ne se passionne que pour les questions de science médicale pour laquelle il semblerait tout d'abord exclusivement né. Oh que non ! Lorsque las de scruter les mystères de notre organisme, fatigué des plus pénibles misères, des maux les plus répugnants de notre souffreteuse nature — qui

s'étaient, à chaque instant, dans leur nudité devant lui — le docteur vent donner un peu de détente à son esprit, il se délecte à concentrer ses facultés en l'âme d'artiste dont il est, par surcroît, doué ; alors, celle-ci prend son essor vers l'idéal et se berce doucement, bien loin de cette triste terre, aux chants sublimes des grands compositeurs. Car pour notre ami, Beethoven et Mozart n'ont pas plus de secrets que Robin ou Charcot, et les uns et les autres il les comprend du premier regard. S'il eût dédaigné la médecine, il serait l'émule de Thalberg ou de Listz, ou jouerait de la flûte comme Tulou. Il se contente d'être l'un des rares amateurs que l'on aime à entendre. Ce qu'il demande à la musique, voyez-vous, c'est l'oubli des choses pénibles de sa pourtant chère profession, c'est l'envolée loin des ennuis de la lutte journalière contre la mort et pour la vie, c'est la satisfaction complète d'un esprit supérieurement doué, c'est peut-être l'apaisement du génie d'artiste qui se débat dans l'enveloppe du savant.

JOSEPH MARMETTE.

OTTAWA, 4 décembre 1889.

L'une des figures les mieux connues de notre monde littéraire vient de disparaître : M. John Lespérance a succombé à une maladie de deux années, à l'âge de cinquante-cinq ans.

M. John Lespérance naquit à Saint-Louis, Missouri, en l'année 1836, et fit ses études à l'université catholique de Saint-Louis et à Fribourg, en Allemagne. Pendant la guerre américaine de sécession, il était dans les rangs de l'armée du Sud. Il fut, un peu plus tard, victime de confiscations qui lui enlevèrent la plus grande partie de sa fortune. En 1864, il vint s'établir au Canada, à Saint-Jean, et en 1866, il épousa mademoiselle Parmelle Lacasse, de Saint-Denis.

En arrivant à Saint-Jean, John Lespérance devint un des collaborateurs du *News*, à la rédaction duquel il a contribué pendant vingt ans. En même temps il écrivait dans les journaux de Montréal et dans plusieurs revues. En 1872, il fut attaché à la rédaction de la *Gazette*, un an plus tard il prit la direction du *Canadian Illustrated News* et la conserva jusqu'en 1880. Après cette date, il a été attaché de nouveau à la rédaction de la *Gazette* et du *Star*. De 1882 à 1886, il a occupé la situation d'agent provincial d'immigration à Montréal.

En juillet 1888, il devint éditeur-rédacteur du  *Dominion Illustrated*. C'est ce dernier poste qu'il occupait quand il a été atteint par la longue et douloureuse maladie à laquelle il vient de succomber. M. Lespérance est l'auteur de trois romans : " Fanchon," " Les Bostonais " et " Mes Créoles," qui ont été publiés avec succès au Canada et aux Etats-Unis. Sa plume, facile et gracieuse, a produit en outre beaucoup de poésies détachées, d'essais et d'écrits de toute sorte. Ses " Ephémérides " seuls, publiés pendant plusieurs années, une fois par semaine, dans la *Gazette*, feraient un livre que tous les amateurs de littérature et d'érudition liraient avec délices. John Lespérance était membre de la Société Royale du Canada.

HORS DU CANADA

## LA CENSURE — LES PEINTRES FRANÇAIS ET L'EXPOSITION DE BERLIN

PARIS, le 10 mars 1891.

MON CHER DIRECTEUR,

L'interdiction de *Thermidor* a remis de nouveau sur le tapis la question de la censure théâtrale. Les partisans et les adversaires de cette antique institution ont repris de plus belle les armes, et la lutte est sérieusement engagée entre eux. Une proposition va sous peu être présentée à la Chambre pour demander au ministère l'abolition de la censure.

Quel en sera le résultat? Il serait téméraire de le préjuger, quoique ce qui vient de se passer à propos de l'œuvre nouvelle de Sardou donne à peu près complètement raison à ceux qui prétendent que la censure n'a aucune utilité réelle et ne sert qu'à gêner et à tracasser les auteurs dramatiques.

De même qu'Émile de Girardin soutenait qu'il n'y avait pas de délits de presse, que par suite un journal ne devait pas être poursuivi, et que le public devait être le seul juge des journaux, de même les partisans de l'abolition de la censure, ceux qui veulent qu'une œuvre dramatique arrive devant le public telle que l'auteur l'a pensée et écrite, prétendent que les spectateurs sauront bien faire justice, et que, par leur verdict, ils écarteront toujours les pièces mauvaises, ou immorales, ou dange.euses pour la sécurité publique. Ils énumèrent de plus, pour donner plus de force à leur argumentation toutes les puérités, toutes les inepties, toutes les basses flatteries dont la censure est responsable. Ils ajoutent que, dans la plupart des cas, elle n'a été qu'un instrument politique servile, dont les gouvernements se sont servis pour blesser, attaquer leurs adversaires et les atteindre par le ridicule, cette arme terrible dans notre beau pays. Ils citent, entre autres pièces, les *Ganaches* de Sardou et le *Fils de Giboyer* d'Émile Augier; la première de ces œuvres hâfouant les légimitistes et leurs inébranlables convictions; la seconde s'attaquant, et avec quelle crudité de langage! aux cléricaux, quand Napoléon III croyait de son intérêt de frapper sur les légimitistes, ou voulait faire sentir à Louis Veullot et à ses adeptes le poids de sa colère.

En me rappelant toutes les pièces immorales, licencieuses, que la censure a laissé passer, et celles qu'elle a interdites ou tout au moins fait remanier, parcequ'il y avait telle ou telle allusion qui pouvait irriter le pouvoir régnant, je suis presque tenté de me mettre avec ceux qui veulent abolir cette inquisition dramatique. Je crois bien fermement qu'une mauvaise pièce ne tiendra pas longtemps l'affiche, et que celles qui iront à l'encontre des sentiments du beau, du bon, et du bien qui existent toujours dans l'âme des spectateurs, n'auront qu'une courte carrière, et, comme elles ne procureront à leurs auteurs ni gloire ni profit, ils se garderont bien de recommencer.

La censure abolie, il y aurait, j'en conviens, un mauvais moment à passer; une avalanche d'œuvres déplorables menacerait de nous engloutir; mais ce ne serait pas de longue durée, et le public, le grand justicier après tout, mettrait vite une digue à ces débordements.

En voulez-vous une preuve, et des plus concluantes, je vais vous la donner de suite. On jouait dernièrement sur un grand théâtre du boulevard une pièce réaliste qui avait fait un certain bruit au théâtre libre de M. Antoine. Le vrai public assistait cette fois à cette honteuse comédie. Eh bien! elle a pu à grande peine être jouée cinq fois en tout. A la seconde soirée, où j'étais allé pour me faire un jugement sur la pièce et sur le public, il n'y avait pas mille personnes dans la salle. Et sur ces mille il était visible que la moitié au moins avait obtenu des billets de faveur. Les autres baillaient à se décrocher la mâchoire ou faisaient des mines de l'autre monde.

Quant aux galeries supérieures — connues, je ne sais pourquoi, sous le nom de *paradis* — il n'y avait pas un chat. La masse avait, par un tact extraordinaire, fait justice d'une mauvaise pièce et d'une pièce mauvaise. Cette constatation m'a fait plaisir, car elle prouve que nous ne sommes pas aussi corrompus qu'on veut bien le dire. Ce qu'il y a de triste, c'est que ce sont surtout les bourgeois, le *high life*, qui font un succès à ce genre de pièces. La masse au contraire ne les aime pas, il est facile de s'en rendre compte en fréquentant les théâtres dits populaires. Oui, très souvent, et il y a peu de jours encore, j'ai entendu tomber du *paradis* des applaudissements frénétiques chaque fois que les mots "d'honneur et de patrie, de justice et de providence" étaient prononcés au moment dramatique. Dans le nombre des applaudisseurs il y avait peut-être des gailards qui, au sortir du théâtre, vous auraient emprunté, sans scrupule, votre bourse ou votre montre. Mais là, au milieu de l'émotion générale, ils faisaient chorus avec les autres, huant le crime et acclamant la vertu....

Maxima debetur populo reverentia. . .

\* \* \*

Je me suis un peu attardé sur cette question de la censure, qui passionne le monde des théâtres et fait le sujet de nombreuses et vives controverses; mais le mal n'est pas grand, car je n'ai rien de bien intéressant à vous dire.

Nos théâtres vivent sur le répertoire ancien ou sur des nouveautés dont je vous ai déjà parlé, de sorte que ma lettre sera assez pauvre.

Cependant je dois vous signaler une revue originale: La revue hippique créée par le nouveau cirque, dont la piste offre aux évolutions des "actualités" un cadre spacieux et gai.

Après avoir montré les amazones dans les costumes différents du premier Empire, de la Restauration, de Louis Philippe, du second Empire, la revue, anticipant sur l'avenir, nous fait voir, ou prévoir, l'amazone *fin de siècle*, qui galopera à califourchon sur sa monture, laissant flotter les longues basques d'une redingote de coupe très masculine. Il faut reconnaître, au risque de déplaire aux puristes et de braver un peu la décence, que cette amazone fin de siècle réunirait tous les suffrages dans l'allée des Pôteaux.

L'acte des théâtres offre au Cirque de plus sérieuses difficultés. Les auteurs s'en sont pris surtout à *Cléo-Atre*. Ils nous indiquent par la promenade d'un homme sandwich que la pièce de M. Victorien Sardou fera son tour d'Europe

et même son tour du monde. Cléopâtre est apportée, dans un tapis acheté au Bon-Marché, sur un lit, et autour de ce lit de repos qui constitue le seul décor, commencent une série de scènes d'amour ou de désolation, selon qu'Antoine est là ou que le messager annonce ses frasques. La réconciliation finale est malheureusement interrompue par un aspic, en carton énorme, prodigieux.

La revue se termine en nous faisant assister au noble jeu du lendit. Une troupe de jeunes gens, vêtus de jerseys bariolés, exécutent, sous les ordres d'un moniteur, toutes sortes de mouvements et de pauses avant de s'engager dans une mêlée finale où le magister reçoit, selon le rite, la meilleure part ou la plus mauvaise part des coups.

\* \* \*

Il se fait beaucoup de bruit autour de Mlle Yvette Guilbert, qui se trouve aussi au nouveau Cirque. Ce bruit elle le mérite, car elle a une originalité bien remarquable qui l'a mise immédiatement en vue.

Jules Lemaitre fait de Mlle Guilbert un portrait ravissant de touche que je ne résiste pas au plaisir de reproduire pour vos lecteurs. "Très grande, dégingandée, un long buste de quasi garçon, un long cou, une jolie bouche d'un arc serré et délicat, nez spirituel, pommettes larges, cheveux relevés en casque sur le front découvert, l'air paisible et gouailleur elle est mieux que jolie, elle est charmante et bizarre, elle a l'air d'une grande Diane des faubourgs. La diction est d'une netteté merveilleuse, avec des procédés qui fouettent l'attention, comme de traîner indolemment sur les syllabes du milieu du vers, pour s'arrêter tout court sur la dernière. Elle a beaucoup, — mais beaucoup, — des intonations de la pauvre Victorine Demay, et elle a bien raison. Mais c'est une Demay plus raffinée, — ou simplement plus nouvelle, — une Demay qui aurait passé par le Chat-Noir et les ateliers. Je regrette qu'on fasse chanter à cette personne originale des choses si plates et si maises. J'excepte les *Quatre z'Etudiants* et le *Petit Serpent de Xanrof*."

Le succès de cette "Diane des faubourgs" va grandissant sans cesse; c'est une étoile, non du grand art évidemment, mais de la fantaisie et de l'originalité.

\* \* \*

Décidément les peintres français n'envieront pas leurs œuvres à l'exposition de Berlin, malgré les avances que leur a faites l'impératrice Frédéric. Le sentiment national s'est fortement prononcé, et généralement on a pensé que nos artistes ne devaient pas contribuer à la réussite de l'exposition dont le succès tient tant au cœur de l'empereur Guillaume. Sur cette question, nos peintres se sont trouvés tout d'abord en désaccord.

Nous allons citer les raisons données par trois d'entre eux: MM. Puvis de Chavannes, Bonnat et Frémiet.

"Je ne saurais blâmer ceux de mes confrères, dit M. Frémiet, qui vont à Berlin; mais je pense que je ne puis les suivre. Notre exposition de 1889 a vu les Allemands s'abstenir par ordre; je ne sais pourquoi j'accepterais leur amende honorable, qui exige de nous une sorte d'avancee.

Pour moi, l'art doit avoir une patrie; il ne possède point, comme la science, le privilège d'être commun et bienfaisant à tous les peuples, la majorité des artistes français n'écouterait dans cette circonstance que la voix de ses souvenirs."

M. Puvis de Chavannes pense de même:

"Au point de vue général, je répondrai que si nous faisons triompher l'art français en Allemagne, par ce même fait nous donnons de l'importance à son exposition. Nous servons ainsi la secrète ambition de Guillaume, qui, jaloux de voir que Paris demeure éternellement la capitale artistique du monde entier, rêve pareille gloire pour Berlin. Il tâche d'enseigner le chemin de l'Allemagne à ceux qui veulent voir de belles œuvres, c'est son droit, mais pourquoi l'y aiderions-nous? Il ne faut pourtant pas être dupe. Il ne faut pas oublier que nous avons affaire à un homme qui, de tous temps et en toutes circonstances, s'est montré l'ennemi implacable de notre pays, et qui rêve de l'amoindrir de toutes les manières."

Tout autre est l'opinion de M. Bonnat. La visite qu'il a reçue de l'impératrice Frédéric n'est évidemment pas étrangère au sentiment qu'il exprime.

"Moi, je dis que lorsque des Allemands sont assez grands d'esprit pour faire à la science et aux arts français l'honneur qu'ils leur ont hautement rendu en la personne de M. Jules Simon, président de la conférence ouvrière; de M. Péan, président du congrès médical; de M. Lavoisier, président de maintes délégations philotechniques; je dis alors que les arts n'ont pas plus à risquer dans le voyage qu'ils feront, à leur tour, à Berlin. Notez, — ajoutez le maître avec une modestie qui lui fait honneur — notez que je ne sais pas quelle figure feront là-bas nos bonshommes sur la toile.

"Ce que je ne peux pas oublier, depuis deux jours à peine que j'en reste ému, c'est que la mère d'un empereur d'Allemagne, arrivée de la veille à Paris, a su trouver l'adresse non d'un roi, mais d'un artiste, et que, n'ayant pas vu M. Carnot, elle a visité — je peux le rappeler avec fierté pour elle — un peintre! C'est là une souveraine courtoisie, renouvelée des temps chevaleresques, où un empereur des trois quarts de l'Europe ramassait le pinceau d'un peintre de Venise."

Pour moi, je pense, et en cela je me trouve d'accord avec la majorité des artistes, que leur participation à l'exposition de Berlin eût été une faute.

MARCEL B.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, Sarah Bernhardt sera à Montréal le 6 avril prochain, et jouera toute la semaine. *Jeanne Darc* sera représentée deux fois, mardi soir et samedi après-midi. Nul doute que la salle de l'Académie ne soit remplie tous les soirs de la semaine, pour entendre et applaudir la grande artiste. Les prix des places sont de \$3, \$2.50 et \$2. Le plan de la salle est déposé chez MM. A. & S. Nordheimer, rue St. Jacques. On dit que des pourparlers ont été entamés pour faire venir la troupe à Québec.

## CANADA-REVUE

REVUE MENSUELLE

dévouée à la politique, à la littérature, aux beaux-arts,  
et à l'éducation.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

312 RUE CRAIG, MONTREAL,

Téléphone Bell 6826.

BOITE 324 B. P.

A. FILIATREULT,

EDITEUR.

POUR LES DAMES

## L'ART A LA MAISON

XII

Après avoir longuement parlé de l'ornementation artistique du salon et de la salle à manger, je ne puis m'empêcher de signaler ici un abus, qui tend, il est vrai, à disparaître aujourd'hui, mais qui a fait rage dans le temps.

Je veux parler de cette mode absurde de couvrir les murs avec des soucoupes et des assiettes.

Ça été, durant quelques années, une véritable peste.

Si l'on eût au moins exhibé ainsi des échantillons de céramique ancienne ou précieuse, des pièces de fabrication, quelques produits des habiles émailleurs d'une autre époque, quelques vieilles faïences nivernaises, quelques porcelaines de Meissen, quelques Spodes bien authentiques, ou tout au moins quelques sèvres ou quelques saxes dispendieux, passe encore.

Ce n'est pas beau comme ornements de murailles, mais c'est au moins intéressant.

Cela attire l'attention comme des articles de musée, et sert de certificat quelconque à l'érudition du possesseur.

Les collectionneurs ont leur prestige.

Toute collection un peu complète de quoi que ce soit a sa valeur.

Mais ce n'est pas là du tout ce qui prévalait dans nos salons, à l'époque dont je parle.

On achetait chez le premier marchand venu, n'importe quelle assiette, faïence ou porcelaine, et pourvu qu'elle fût plus ou moins jolie, on la clouait ou on l'accolait sur un mur, sans s'occuper si la pareille n'avait pas contenu la veille soit le potage, soit le pudding du voisin.

Drole d'ornement, n'est-ce pas ?

J'ai entendu une dame — comme elle est morte, je ne blesserai personne — me dire, en me montrant une de ces exhibitions bizarres :

J'ai tout le *set* complet pour ma table, monsieur.

Elle ne disait pas même le *service*, la malheureuse !

Ne comprenant pas le premier mot de la chose, elle était des nouveautés banales au lieu de raretés antiques.

Quelqu'un me faisait cette remarque, qu'elle avait peut-être raison jusqu'à un certain point.

Après tout, ce qu'il faut dans un salon, ce n'est pas tant ce qui est étrange que ce qui est agréable à l'œil.

Les musées sont des musées, et les salons des salons.

Et l'on n'a jamais pu savoir ce qu'une vingtaine d'as-

siettes cassées, de soucoupes ébréchées, de plats avariés et de tesson de terrines plus ou moins étrusques, peuvent ajouter à l'apparence de ceux-ci.

Les gens qui ont du goût préfèrent les peintures.

Et quand ils ne peuvent pas se payer les ruissellements lumineux d'un Corot, ni les brumeuses mélancolies d'un Troyon, ils s'achètent tout simplement de belles gravures, pâles reflets — mais reflets tout de même — de l'œuvre des grands maîtres, ces divins interprètes de ce que la Nature a mis au service de ceux qui l'aiment.

Après cette remarque en passant, j'ajouterai que le grand art d'orner sa maison, c'est de faire harmonieux et mélodieux à la fois.

Qu'est-ce qui constitue la musique ?

Un ensemble et une suite de sons agréables ou expressifs.

Qu'est-ce qui fait la peinture ?

Un ensemble et une combinaison savamment gradués de tons et de couleurs qui parlent éloquemment à l'œil et à l'esprit.

Qu'est-ce qui fait la sculpture ?

Un ensemble de formes et une variété de lignes heureuses par leur intelligente suggestion du mouvement et de la vie.

Toujours, comme vous voyez, l'harmonie et la mélodie.

Le tout et la série.

L'accord et la gamme.

Or, comme tous les arts sont frères, il faut, pour qu'une maison ou qu'un salon soit artistiquement orné, que non seulement les détails soient beaux et chacun à leur place — ce qui constitue la mélodie, mais encore que rien ne jure, que tout se marie bien, et que l'ensemble puisse être enveloppé d'un coup d'œil, sinon ravi, du moins satisfait — ce qui constitue l'harmonie.

J'ai assez longuement parlé des détails, disons un mot des règles universelles qu'il n'est pas permis d'enfreindre sans pécher contre l'harmonie, c'est-à-dire sans choquer la vue de façon à nuire à l'effet général.

Ce n'est pas tout d'avoir des meubles riches et somptueux.

Il faut, dans la composition d'un mobilier, rechercher avant tout des meubles appelés, par leur nature, par leur caractère et par leurs formes, à sympathiser, pour ainsi dire, entre eux.

Réunir et placer les uns à côté des autres toute espèce de meubles, si beaux qu'ils soient, n'est pas suffisant.

Si vous mettez tout près d'un cabinet d'ébène à formes rectilignes, une chaise en chêne sculpté, ou un secrétaire ventru en marqueterie, chacune de ces choses pourra être très artistique par elle-même, mais fera un effet criard à côté de son voisin, et rien ne paraîtra beau, parce que rien ne sera dans son milieu.

Il faut, en un mot, s'étudier à ce que tous les morceaux d'un mobilier appelés à figurer dans la même pièce aient entre eux ce cachet, cet air de famille, ce lien de parenté qu'on appelle *style*.

Le style, dans l'ameublement — tel qu'il est défini par Ris-Paquot — est constitué :

1° Par un ensemble de caractères particuliers appartenant à tout un groupe de productions identiques ;

2° Par la manière de faire et de fabriquer d'une même personne ou d'un même établissement ;

3° Par une tendance, par un goût prononcé d'une époque pour un certain genre de fabrication et d'ornementation ;

4° Par les caractères particuliers que présentent les ouvrages de chaque peuple.

Les différents styles se reconnaissent au premier abord à leur caractéristique, c'est-à-dire aux marques extérieures et apparentes permettant de préciser la manière de faire d'un artiste ou d'une époque.

Caractères se révélant :

1° Par l'impression produite ;

2° Par la vue de l'ensemble ;

3° Par la nature de la matière ;

4° Par les détails de l'exécution.

Dans un prochain article, j'essaierai de faire comprendre à ceux qui n'ont pas fait d'études sur le sujet — et ils sont nombreux dans notre pays — quels sont les caractères particuliers de chacun des différents styles.

Il est assez difficile, sans la gravure, de bien initier le lecteur à toutes les variétés d'ornementation qui les distinguent.

J'essaierai néanmoins de définir, le plus clairement possible, le cachet spécial de chacun, et d'en faire saisir les traits principaux et les plus importants.

Ce sont là des notions indispensables à ceux qui veulent se piquer d'avoir quelques connaissances artistiques, soit en architecture, soit en peinture, soit en sculpture, soit même en musique.

Je ne parle pas des poètes : l'homme ignorant des choses de l'art pourra bien avoir le talent de l'écrivain, il n'en aura jamais la valeur.

Le poète doit être un artiste encore plus qu'un philosophe.

Or, comment pourrait-il être artiste, sans étudier l'art ?

Sans l'étude, le plus grand génie ne sera toujours qu'un sauvage.

LOUIS FRECHETTE.

L'honorable G. Duhamel, commissaire des terres de la Couronne, et l'honorable E. Gagnon, ex-secrétaire provincial, ont reçu du comte de Turenne, consul-général de France, la lettre suivante :

A MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence M. le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts a bien voulu vous décerner les palmes d'officier d'Académie.

Je suis heureux en vous faisant part de la haute marque d'estime qui vous est accordée par le grand maître de l'Université de France, d'avoir à vous transmettre le brevet de cette distinction.

Agréez, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

(Signé)

CTE. DE TURENNE.

Nous prions les honorables G. Duhamel et C. A. E. Gagnon d'accepter nos plus sincères félicitations.

La décoration qu'ils viennent de recevoir du gouvernement français est un honneur des plus recherchés et hautement prisés en France.

C'est une marque d'estime dont les nouveaux décorés ont le droit d'être fiers à juste titre.

## CAUSERIES ARTISTIQUES

### DE LA PEINTURE ITALIENNE

C'est une opinion généralement répandue que l'art italien a vu ses beaux jours sous Raphaël et Michel-Ange. Tout le monde connaît les œuvres de ces maîtres, au moins par les reproductions innombrables qui en ont été faites, et par les écrits encore plus nombreux peut-être qui leur ont procuré la célébrité dont ils jouissent encore aujourd'hui, et, ce semble, au préjudice de bien d'autres maîtres. L'éclat de la gloire de ces deux grands hommes a rejeté dans l'ombre bien d'autres grands artistes, dont on est tout étonné un jour de voir les œuvres et d'avoir ignoré jusqu'à le nom de leur auteur. Les peintres modernes surtout semblent écrasés par cette apothéose de plusieurs siècles. L'œil habitué à des géants ne voit plus en eux que des pygmées, et l'on est tenté de croire que l'Italie a atteint au seizième siècle l'apogée de la perfection artistique, qu'elle ne peut plus prétendre qu'à conserver le souvenir des grandeurs passées, qu'elle devrait se résigner à voir passer le sceptre dans d'autres mains, comme si la "*terra sacra*" de l'art avait épuisé ses forces dans la production des hommes de la Renaissance, et devait borner là ses efforts.

Il paraît peut-être téméraire à bien des gens, de prétendre que loin d'être en décadence, l'art italien d'aujourd'hui est dans la période la plus éclatante de sa puissance. Nous assistons depuis 25 ou 30 ans à une révolution qu'on peut appeler du nom de seconde Renaissance, tant les hommes qui en furent les apôtres se sont éloignés des formules surannées de leurs prédécesseurs et ont fait un pas décisif qui a creusé entre eux un abîme. On s'imagine difficilement ce qu'il a fallu d'audace et de génie pour rompre avec les traditions routinières, pour abandonner les chemins battus, et tracer une nouvelle route en plein désert. pour deviner où était le mal qui rendait l'art du commencement de ce siècle un art déchu, servile, ne cherchant pour tout idéal que l'imitation des classiques au lieu de puiser dans la nature la source de sa force, de son originalité, de sa fécondité.

On enseignait alors dans toutes les académies que la peinture se faisait avec des recettes ; il y en avait pour la forme, pour le coloris, pour la composition ; le choix du sujet lui-même était limité, on ne sortait pas des sujets classiques, on apprenait aux jeunes peintres à étouffer leur talent en le bornant, à le dévier en leur imposant l'imitation de leurs maîtres. Voyez ce que l'art a produit dans la première moitié de ce siècle, et dites si ce n'est pas un continuel asservissement à la mythologie quant aux sujets et à l'art grec quant à la forme. Canova en Italie et David en France n'ont-ils pas été avant tout des imitateurs de l'art ancien et leurs œuvres ne sont-elles pas entachées d'infériorité du moment qu'elles ne sont nullement originales ?

L'école nouvelle s'est affranchie de leur servilisme, elle a posé pour principe que l'art était dans la nature, que le peintre ou le sculpteur devait recourir à elle seulement. On a vu alors les œuvres sorties des mains de ces novateurs. On a compris que le but n'était plus de représenter des hommes ayant les formes de l'Apollon du Belvédère ;

on n'a plus dit que l'on dut prendre pour faire une tête de femme les yeux de l'une, le nez d'une autre, la bouche d'une troisième, prendre ailleurs encore les cheveux et changer l'ovale de sa figure, afin que l'ensemble correspondît à un type établi que l'on supposait être l'idéal de la Beauté. Le Beau, selon les idées nouvelles, n'est pas là, il est dans la vérité. Pour la peinture, une autre réforme était à faire. Il fallait la rajeunir. Elle avait besoin de sortir des ténèbres où l'avait enfouie la routine ; il lui fallait de l'air, de la lumière, du soleil, du mouvement, de la passion vraie, des sujets capables de nous égarer ou de nous émouvoir. Étudier dans leur milieu les choses qu'on représente, et non pas leur donner une forme, une couleur conventionnelles, faire de la vie, de la couleur, saisie sur le fait avec ses vrais effets de lumière, et ne pas lui en substituer d'autres, voilà à quoi tendirent les premiers qui ont ouvert la voie du progrès.

Quels sont donc les hommes qui ont opéré cette révolution ? A qui appartient l'honneur d'avoir créé la nouvelle école, bien qu'on ne puisse prendre ce mot dans le sens qu'il eut jusqu'ici. Certes, on s'imagine volontiers qu'une œuvre si féconde et si vaste a été le résultat des efforts isolés de bien des peintres, et il doit en être réellement ainsi. Mais un homme prédestiné est venu, qui a synthétisé les aspirations, apporté les formules nouvelles, établi de nouvelles vérités. Cet homme, c'est Morelli.

Ce nom, qui est presque inconnu en Amérique et peu connu en Europe ailleurs qu'en Italie, est cependant celui d'un grand maître. Il n'eut tenu qu'à lui que son nom fut sur toutes les bouches. Il eut pu s'imposer par ses œuvres, s'ériger en chef d'école, se voir entouré de disciples. Il a préféré une vie tranquille et laborieuse, mieux en rapport avec ses goûts. Il s'est contenté de prêcher d'exemple. Il a produit, sans bruit, chef-d'œuvre sur chef-d'œuvre, se souciant fort peu de la guerre que son génie initiât à la vieille école, qui dès lors s'est sentie ébranlée. Depuis plus de trente ans, il porte de nouveaux coups au vieil édifice qui croule de toutes parts. Son œuvre a été féconde. Dans toute l'Italie la révolution a passé le proclamant son chef. Du coup, la jeune génération s'est emparée avec avidité de la voie qu'il ouvrait ; on a abandonné les routines académiques, la mythologie, les recettes : on a déserté l'atelier obscur où le bitume régnait en maître ; on a transporté toile et chevalet en plein air, en plein soleil ; on a fait les hommes tels qu'ils sont ; on les a placés dans leur milieu naturel ; on a fait des toiles palpitantes d'intérêt et de vérité.

Il serait intéressant de suivre Morelli depuis ses humbles débuts à l'Académie de Naples, à travers toutes les phases de sa vie d'artiste. Quelle carrière ! Pauvre enfant sans ressources en 1840, aujourd'hui le premier peintre de l'Italie, et sénateur du royaume. Marchant de conquêtes en conquêtes dans la manifestation sublime de tous les plus subtils sentiments du cœur humain, il a signé des toiles qui ont fait époque. Aujourd'hui même qu'il a dépassé la soixantaine, il conserve dans ses tableaux la force et la fraîcheur d'inspiration de sa jeunesse.

Parmi ses dernières œuvres exposées depuis une dizaine

d'années, on connaît sa *Tentation de Saint Antoine*, "*Gli ossessi*," le *Christ dans le désert*, créations grandioses et originales qui le détachent complètement, dans l'interprétation du sujet, de tous ses prédécesseurs. Et quelle finesse de coloris, quelle poésie ne respire-t-on pas dans son *Amours des anges*, tiré du livre de Moore. Le sentiment religieux et maternel si fin qui anime sa *Vierge de la Scala d'oro*, sa *Mère du Rédempteur* et sa *Salve Regina* n'est pas celui des Madones de Fra Angelico, ni de celles de Raphaël, mais il émeut autant et plaît davantage. Un portrait de femme en sortie de bal exposé en même temps que la *Tentation de Saint Antoine* est certainement l'un des plus beaux portraits du siècle.

L'œuvre de Morelli prise dans son ensemble en fait le peintre biblique par excellence. Il y a cependant à la Galerie Von Viller, à Naples, des tableaux d'un genre tout différent. Ainsi *La Mandolinata*, le *Bain Pompéien*, *La comtesse Lara*, et bien d'autres, ne sont point tirés des écritures. Ils n'en ont pas moins le cachet des autres toiles de Morelli, la correction du dessin, la splendeur du coloris, la recherche dans la composition, le goût dans le traitement du sujet, et ce quelque chose enfin d'indéfinissable qui marque l'œuvre du maître.

Il serait long d'énumérer l'œuvre de Morelli. Il suffit de constater son influence pour le proclamer le fondateur de l'École actuelle en Italie. Et les jeunes, ceux qui sont venus lorsque le grand coup avait été donné, ceux qui ont trouvé la voie ouverte et s'y sont résolument engagés, ont suivi les traces du maître. Il y avait parmi eux des talents supérieurs qui sont aujourd'hui la gloire de l'Italie et tiennent haut son prestige artistique. Non ! l'Italie ne manque point d'artistes. Elle est toujours la patrie des arts. Elle compte dans chacune de ses Cent Villes des hommes cherchant avec ardeur l'expression originale de leur talent. Parcourez la péninsule à l'époque des expositions annuelles, et arrêtez-vous devant les noms de Cavalleri, Tavernier, Gilardi, Pascal, Rossi, Grosso, Calderini, Quadroni à Turin ; Bianchi, Mariani, Guiliano, Boldini, Bezzi, Gignous, Dell'orto, De Albertis, Michis à Milan ; Favretto, Ciardi, Zonaro, Lancerotto à Venise ; Barabino, Gelli, Vineca, Segantini à Florence ; Petiti, Mancini, Maccari, Sciuti, Ferri, Vannutelli, à Rome ; Simonetti, Santoro, Michetti, Vetri, Dalbono, Altamura, à Naples, et d'autres encore, vous serez alors convaincu de l'excellence de la peinture moderne, vous apprécierez ses efforts pour avoir un car. ère nouveau de lumière et de vérité, vous en reviendrez véritable croyant en son avenir.

ROMAIN.

Si la municipalité de Montréal envoie encore deux ou trois délégations à Pétranger pour mener à bonne fin l'emprunt municipal, les contribuables courent le risque de payer 10 pour cent.

Un journal quotidien a eu l'audace de dire l'autre jour que l'on devrait fonder à Montréal une bibliothèque gratuite et publique. C'est étonnant de voir les progrès que nous faisons. Espérons que dans une vingtaine d'années, cette bibliothèque existera, mais il ne faut pas en être trop certain.

NOUVELLE

## L'ATTAQUE DU MOULIN

(SUITE ET FIN.)

— Jurez moi que votre père connaît votre démarche et qu'il me conseille la fuite ?

— C'est mon père qui m'a envoyée, répondit hardiment Françoise.

Elle mentait. Dans ce moment, elle n'avait qu'un besoin immense, le savoir en sûreté, échapper à cette abominable pensée que le soleil allait être le signal de sa mort. Quand il serait loin, tous les malheurs pouvaient fondre sur elle ; cela lui paraissait doux, du moment où il vivrait. L'égoïsme de sa tendresse le voulait vivant, avant toutes choses.

— C'est bien, dit Dominique, je ferai comme il vous plaira.

Alors, ils ne parlèrent plus. Dominique alla rouvrir la fenêtre. Mais, brusquement, un bruit les glaça. La porte fut ébranlée, et ils crurent qu'on l'ouvrait. Evidemment, une ronde avait entendu leurs voix. Et tous deux, debout, serrés l'un contre l'autre, attendaient dans une angoisse indicible. La porte fut de nouveau secouée ; mais elle ne s'ouvrit pas. Ils eurent chacun un soupir étouffé ; ils venaient de comprendre : ce devait être le soldat, couché en travers du seuil, qui s'était retourné. En effet, le silence se fit, les ronlements recommencèrent.

Dominique voulut absolument que Françoise remontât d'abord chez elle. Il la prit dans ses bras, il lui dit un muet adieu. Puis, il l'aïda à saisir l'échelle et se cramponna à son tour. Mais il refusa de descendre un seul échelon avant de la savoir dans sa chambre. Quand Françoise fut rentrée, elle laissa tomber d'une voix légère comme un souffle :

— Au revoir, je t'aime !

Elle resta accoudée, elle tâcha de suivre Dominique. La nuit était très noire. Elle chercha la sentinelle et ne l'aperçut pas ; seul, le saule faisait une tache pâle au milieu des ténèbres. Pendant un instant, elle entendit le frôlement du corps de Dominique le long du lierre. Ensuite la roue craqua, et il y eut un léger clapotement qui lui annonça que le jeune homme venait de trouver la barque. Une minute plus tard, en effet, elle distingua la silhouette sombre de la barque sur la nappe grise de la Morelle. Alors, une angoisse terrible la reprit à la gorge. A chaque instant, elle croyait entendre le cri d'alarme de la sentinelle ; les moindres bruits, épars dans l'ombre, lui semblaient des pas précipités de soldats, des froissements d'armes, des bruits de fusils qu'on armait. Pourtant, les secondes s'écoulaient, la campagne gardait sa paix souveraine. Dominique devait aborder à l'autre rive. Françoise ne voyait plus rien. Le silence était majestueux. Et elle entendit un picinement, un cri rauque, la chute sourde d'un corps. Puis le silence se fit plus profond. Alors, comme si elle eut senti la mort passer, elle resta toute froide, en face de l'épaisse nuit.

## IV

Dès le petit jour, des éclats de voix ébranlèrent le moulin. Le père Merlier était venu ouvrir la porte de Françoise. Elle descendit dans la cour, pâle et très calme. Mais, là, elle ne put réprimer un frisson, en face du cadavre d'un soldat prussien, qui était allongé près du puits sur un manteau étalé.

Autour du corps, des soldats gesticulaient, criaient sur un ton de fureur. Plusieurs d'entre eux montraient les poings au village. Cependant, l'officier venait de faire appeler le père Merlier, comme maire de la commune.

— Voici, lui dit-il d'une voix étranglée par la colère, un de nos hommes qui a été trouvé assassiné sur le bord de

la rivière... Il nous faut un exemple éclatant, et je compte que vous allez nous aider à trouver le meurtrier.

— Tout ce que vous voudrez, répondit le meunier avec son flegme. Seulement ce ne sera pas commode.

L'officier s'était baissé pour écarter un pan du manteau, qui cachait la figure du mort. Alors apparut une horrible blessure. La sentinelle avait été frappée à la gorge, et l'arme était restée dans la plaie. C'était un couteau de cuisine à manche noir.

— Regardez ce couteau, dit l'officier au père Merlier, peut-être nous aidera-t-il dans nos recherches ?

Le vieillard avait eu un tressaillement. Mais il se remit aussitôt ; il répondit, sans qu'un muscle de sa face ne bougeât :

— Tout le monde a des couteaux pareils dans nos campagnes... Peut-être que votre homme s'ennuyait de se battre et qu'il se sera fait son affaire lui-même ? Ça se voit.

— Taisez-vous ! cria furieusement l'officier. Je ne sais ce qui me retient de mettre le feu aux quatre coins du village.

La colère heureusement l'empêchait de remarquer la profonde altération du visage de Françoise. Elle avait dû s'asseoir sur le banc de pierre, près du puits. Malgré elle, ses regards ne quittaient plus ce cadavre, étendu à terre, presque à ses pieds. C'était un grand et beau garçon, qui ressemblait à Dominique, avec des cheveux blonds et des yeux bleus. Cette ressemblance lui retournait le cœur. Elle pensait que le mort avait peut-être laissé là-bas, en Allemagne, quelque amoureuse qui allait pleurer. Et elle reconnaissait son couteau dans la gorge du mort. Elle l'avait tué.

Le père Merlier parut très contrarié de la fuite de Dominique.

— L'imbécile ! murmura-t-il, il gâte tout.

Françoise, qui l'entendit, fut prise d'angoisse. Son père, d'ailleurs, ne soupçonnait pas sa complicité. Il hocha la tête, en lui disant à demi-voix :

— A présent, nous voilà propres !

— C'est ce gredin ! c'est ce gredin ! criait l'officier. Il aura gagné les bois... Mais il faut qu'on nous le retrouve, ou tout le village payera pour lui.

Et, s'adressant au meunier :

— Voyons, vous devez savoir où il se cache ?

Le père Merlier eut son rire silencieux, en montrant la large étendue des côtes boisés.

— Comment voulez-vous trouver un homme là-dedans ? dit-il.

— Oh ! il doit y avoir des trous que vous connaissez. Je vais vous donner dix hommes. Vous les guiderez.

— Je veux bien. Seulement, il nous faudra huit jours pour battre tous les bois des environs.

— Est-ce que cet homme, finit-il par demander brutalement au vieillard, n'est pas l'amant de votre fille ?

Le père Merlier devint livide, et l'on put croire qu'il allait se jeter sur l'officier pour l'étrangler. Il se raidit, il ne répondit pas. Françoise avait mis son visage entre ses mains.

— Oui, c'est cela, continua le Prussien, vous ou votre fille l'avez aidé à fuir. Vous êtes son complice... Une dernière fois, voulez-vous nous le livrer ?

Le meunier ne répondait pas. Il s'était détourné, regardant au loin d'un air indifférent, comme si l'officier ne s'adressait pas à lui. Cela mit le comble à la colère de ce dernier.

— Eh bien ! déclara-t-il, vous allez être fusillé à sa place.

Et il commanda une fois encore le peloton d'exécution. Le père Merlier garda son flegme. Il eut à peine un léger haussement d'épaules, tout ce drame lui semblait d'un goût médiocre. Sans doute il ne croyait pas qu'on fusillât

un homme si aisément. Puis, quand le peloton fut là, il dit avec gravité :

— Alors, c'est sérieux?... Je veux bien. S'il vous en faut un absolument, moi autant qu'un autre.

Mais Françoise s'était levée, affolée, bégayant :

— Grâce, monsieur, ne faites pas du mal à mon père. Tuez-moi à sa place... C'est moi qui ai aidé Dominique à fuir. Moi seule suis coupable.

— Tais-toi, fillette, s'écria le père Merlier. Pourquoi mens-tu?... Elle a passé la nuit enfermée dans sa chambre, monsieur. Elle ment, je vous assure.

— Non, je ne mens pas, reprit ardemment la jeune fille. Je suis descendue par la fenêtre, j'ai poussé Dominique à s'enfuir... C'est la vérité, la seule vérité...

Le vieillard était devenu très pâle. Il voyait bien qu'elle ne mentait pas, et cette histoire l'épouvantait. Ah ! ces enfants, avec leurs cœurs, comme ils gâtaient tout ! Alors il se fâcha.

— Elle est folle, ne l'écoutez pas. Elle vous raconte des histoires stupides... Allons, finissons-en.

Elle voulut protester encore. Elle s'agenouilla, elle joignit les mains. L'officier, tranquillement, assistait à cette lutte douloureuse.

— Mon Dieu ! finit-il par dire, je prends votre père, parce que je ne tiens plus l'autre... Tâchez de retrouver l'autre, et votre père sera libre.

Un moment, elle le regarda, les yeux agrandis par l'atrocité de cette proposition.

— C'est horrible, murmura-t-elle. Où voulez-vous que je retrouve Dominique, à cette heure ? Il est parti, je ne sais plus.

— Enfin, choisissez. Lui ou votre père.

— Oh ! mon Dieu ! est-ce que je puis choisir ? Mais je saurais où est Dominique, que je ne pourrais choisir... C'est mon cœur que vous coupez... J'aimerais mieux mourir tout de suite. Oui, ce serait plus tôt fait. Tuez-moi, je vous en prie, tuez-moi...

Cette scène de désespoir et de larmes finissait par impatienter l'officier. Il s'écria :

— En voilà assez ! Je veux être bon, je consens à vous donner deux heures... Si, dans deux heures, votre amour n'est pas là, votre père payera pour lui.

Françoise était restée au milieu de la cour. Des soldats prussiens passaient en riant. Certains lui jetaient des mots, des plaisanteries qu'elle ne comprenait pas. Elle regardait la porte par laquelle son père venait de disparaître. Et, d'un geste lent, elle portait la main à son front, comme pour l'empêcher d'éclater.

L'officier tourna sur ses talons, en répétant :

— Vous avez deux heures. Tâchez de les utiliser.

Elle avait deux heures. Cette phrase bourdonnait dans sa tête. Alors, machinalement, elle sortit de la cour, elle marcha devant elle. Où aller ? que faire ? Elle n'essayait même pas de prendre un parti, parce qu'elle sentait bien l'inutilité de ses efforts. Pourtant, elle aurait voulu voir Dominique. Ils se seraient entendus tous les deux. Ils auraient peut-être trouvé un expédient. Et, au milieu de la confusion de ses pensées, elle descendit au bord de la Morelle, qu'elle traversa en dessous de l'écluse, à un endroit où il y avait de grosses pierres. Ses pieds la conduisirent sous le premier saule, au coin de la prairie. Comme elle se baissait, elle aperçut une mare de sang qui la fit pâlir. C'était bien là. Et elle suivit les traces de Dominique dans l'herbe foulée ; il avait dû courir, on voyait une ligne de grands pas coupant la prairie de biais. Puis, au delà, elle perdit ses traces. Mais, dans un pré voisin, elle crut les retrouver. Cela la conduisit à la lisière de la forêt, où toute indication s'effaçait.

Françoise s'enfonça quand même sous les arbres. Cela la soulageait d'être seule. Elle s'assit un instant. Puis, en songeant que l'heure s'écoulait, elle se remit debout.

Depuis combien de temps avait-elle quitté le moulin ? Cinq minutes ? une demi-heure ? Elle n'avait plus conscience du temps. Peut-être Dominique était-il allé se cacher dans un taillis qu'elle connaissait, et où ils avaient, un après-midi, mangé des noisettes ensemble. Elle se rendit au taillis, le visita. Un merle seul s'envola, en sifflant sa phrase douce et triste. Alors elle pensa qu'il s'était réfugié dans un creux de roches, où il se mettait parfois à l'affût ; mais le creux de roches était vide. A quoi bon le chercher ? elle ne le trouverait pas ; et peu à peu le désir de le découvrir la passionnait, elle marchait plus vite. L'idée qu'il avait dû monter dans un arbre lui vint brusquement. Elle avança dès lors, les yeux levés, et vint qu'il la sût près de lui, elle l'appela tous les quinze à vingt pas. Des coucous répondaient, un souffle qui passait dans les branches lui faisait croire qu'il était là et qu'il descendait. Une fois même, elle s'imagina le voir : elle s'arrêta, étranglée, avec l'envie de fuir. Qu'allait-elle lui dire ? Venait-elle donc pour l'emmener et le faire fusiller ? Oh ! non, elle ne parlerait point de ces causes. Elle lui crierait de se sauver, de ne pas rester dans les environs. Puis, la pensée de son père qui l'attendait lui causa une douleur aigue. Elle tomba sur le gazon, en pleurant, en répétant tout haut :

— Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi suis-je là !

Elle était folle d'être venue. Et, comme prise de peur, elle courut, elle chercha à sortir de la forêt. Trois fois, elle se trompa, et elle croyait qu'elle ne retrouverait plus le moulin, lorsqu'elle déboucha dans une prairie, juste en face de Rocreuse. Dès qu'elle aperçut le village, elle s'arrêta. Est-ce qu'elle allait rentrer seule ?

Elle restait debout, quand une voix l'appela doucement :  
— Françoise ! Françoise !

Et elle vit Dominique qui levait la tête, au bord d'un fossé. Juste Dieu ! elle l'avait trouvé ! Le ciel voulait donc sa mort ? Elle retint un cri, elle se laissa glisser dans le fossé.

— Tu me cherchais ? demanda-t-il.

— Oui, répondit-elle, la tête bourdonnante, ne sachant ce qu'elle disait.

— Ah ! que se passe-t-il ?

Elle baissa les yeux, elle balbutia.

— Mais, rien, j'étais inquiète, je désirais te voir.

Alors, tranquilisé, il lui expliqua qu'il n'avait pas voulu s'éloigner. Il craignait pour eux. Ces gredins de Prussiens étaient très capables de se venger sur les femmes et les vieillards. Enfin tout allait bien, et il ajouta en riant :

— La noce sera pour dans huit jours, voilà tout.

Puis, comme elle restait bouleversée, il redevint grave.

— Mais qu'as-tu ? tu me caches quelque chose ?

— Non, je te jure, j'ai couru pour venir.

Il l'embrassa, en disant que c'était imprudent pour elle et pour lui de causer davantage : et il voulut remonter le fossé, afin de rentrer dans la forêt. Elle le retint. Elle tremblait.

— Écoute, tu ferais peut-être bien tout de même de rester là... Personne ne te cherche, tu ne crains rien.

— Françoise, tu me caches quelque chose, répéta-t-il.

De nouveau, elle jura qu'elle ne lui cachait rien. Seulement, elle aimait mieux le savoir près d'elle. Et elle bégaya encore d'autres raisons. Elle lui parut si singulière, que maintenant lui-même aurait refusé de s'éloigner. D'ailleurs, il croyait au retour des Français. On avait vu des troupes du côté de Sauval.

— Ah ! qu'ils se pressent qu'ils soient ici le plus tôt possible ! murmura-t-elle avec ferveur.

A ce moment, onze heures sonnèrent au clocher de Rocreuse. Les coups arrivaient clairs et distincts. Elle se leva, effarée ; il y avait deux heures qu'elle avait quitté le moulin.

— Écoute, dit-elle rapidement, si nous avons besoin de

toi, je monterais dans ma chambre et j'agiterais mon mouchoir.

Et elle partit en courant, pendant que Dominique, très inquiet, s'allongeait au bord du fossé pour surveiller le moulin. Comme elle allait rentrer dans Rocreuse, Françoise rencontra un vieux mendiant, le père Bontemps, qui connaissait tout le pays. Il la salua, il venait de voir le meunier au milieu des Prussiens; puis, en faisant des signes de croix et en marmotant des mots entrecoupés, il continua sa route.

— Les deux heures sont passées, dit l'officier quand Françoise parut.

Le père Merlin était là, assis sur le banc, près du puits. Il fumait toujours. La jeune fille, de nouveau, supplia, pleura, s'agenouilla. Elle voulait gagner du temps. L'espoir de voir venir les Français avait grandi en elle, et tandis qu'elle se lamentait, elle croyait entendre au loin les pas cadencés d'une armée. Oh! s'ils avaient paru, s'ils les avaient tous délivrés!

— Écoutez, monsieur, une heure, encore une heure... Vous pouvez bien nous accorder une heure!

Mais l'officier restait inflexible. Il ordonna même à deux hommes de s'emparer d'elle et de l'emmener, pour qu'on procédât à l'exécution du vieux tranquille. Alors un combat affreux se passa dans le cœur de Françoise. Elle ne pouvait laisser ainsi assassiner son père. Non, non, elle mourrait plutôt avec Dominique; et elle s'élançait vers sa chambre, lorsque Dominique lui-même entra dans la cour.

L'officier et les soldats poussèrent un cri de triomphe. Mais lui, comme s'il n'y avait eu là que Françoise, s'avança vers elle, tranquille, un peu sévère.

— C'est mal, dit-il. Pourquoi ne m'avez-vous pas ramené? Il a fallu que le père Bontemps me contât les choses... Enfin, me voilà.

## V

Cependant, vers trois heures, les Prussiens firent leurs préparatifs de départ. Depuis un instant, l'officier s'était, comme la veille, enfermé avec Dominique. Françoise avait compris que la vie du jeune homme se décidait. Alors, elle joignit les mains, elle pria. Le père Merlier, à côté d'elle, gardait son attitude muette et rigide de vieux paysan, qui ne lutte pas contre la fatalité des faits.

— Oh! mon Dieu! oh! mon Dieu! balbutiait Françoise, ils vont le tuer...

Le meunier l'attira près de lui et la prit sur ses genoux comme un enfant.

A ce moment, l'officier sortait, tandis que, derrière lui, deux hommes amenaient Dominique.

— Jamais! jamais! criait ce dernier. Je suis prêt à mourir.

— Réfléchissez bien, reprit l'officier. Ce service que vous me refusez, un autre nous le rendra. Je vous offre la vie, je suis généreux.. Il s'agit simplement de nous conduire à Montredon, à travers bois. Il doit y avoir des sentiers.

Dominique ne répondait plus.

— Alors, vous vous entêtez?

— Tuez-moi, et finissons-en, répondit-il.

Françoise, les mains jointes, le suppliait de loin. Elle oubliait tout, elle lui aurait conseillé une lâcheté. Mais le père Merlier lui saisit les mains pour que les Prussiens ne vissent pas son geste de femme affolée.

— Il a raison, murmura-t-il, il vaut mieux mourir.

Le peloton d'exécution était là. L'officier attendait une faiblesse de Dominique. Il comptait toujours le décider. Il y eut un silence. Au loin, on entendait de violents coups de tonnerre. Une chaleur lourde écrasait la campagne. Et ce fut dans ce silence qu'un cri retentit:

— Les Français! les Français!

C'étaient eux, en effet. Sur la route de Sauval, à la lisière du bois, on distinguait la ligne des pantalons rouges. Ce fut, dans le moulin, une agitation extraordinaire. Les soldats prussiens couraient, avec des exclamations gutturales. D'ailleurs, pas un coup de feu n'avait encore été tiré.

— Les Français! les Français! cria Françoise en battant des mains.

Elle était comme folle. Elle venait de s'échapper de l'étroite de son père, et elle riait, les bras en l'air. Enfin ils arrivaient donc, et ils arrivaient à temps, puisque Dominique était encore là, debout!

Un feu de peloton terrible, qui éclata comme un coup de foudre à ses oreilles, la fit se retourner. L'officier venait de murmurer:

— Avant tout, réglons cette affaire.

Et, poussant lui-même Dominique contre le mur d'un hangar, il avait commandé le feu. Quand Françoise se tourna, Dominique était par terre, la poitrine trouée de douze balles.

Elle ne pleura pas, elle resta stupide. Ses yeux devinrent fixes, et elle alla s'asseoir sous le hangar, à quelques pas du corps. Elle le regardait, elle avait par moments un geste vague et enfantin de la main. Les Prussiens s'étaient emparés du père Merlier comme d'un otage.

Ce fut un beau combat. Rapidement, l'officier avait posté ses hommes, comprenant qu'il ne pouvait battre en retraite sans se faire écraser. Autant valait-il vendre chèrement sa vie. Maintenant c'étaient les Prussiens qui défendaient le moulin et les Français qui l'attaquaient. La fusillade commença avec une violence inouïe. Pendant une demi-heure, elle ne cessa pas, un éclat sourd se fit entendre, et un boulet cassa une maîtresse branche de la ferme séculaire. Les Français avaient du canon. Une batterie, dressée juste au-dessus du fossé, dans lequel s'était caché Dominique, balayait la grande rue de Rocreuse. La lutte, désormais, ne pouvait être longue.

Ah! le pauvre moulin! Des boulets le perçaient de part en part. Une moitié de la toiture fut enlevée. Deux murs s'écroulèrent. Mais c'était du côté de la Morelle que le désastre devint lamentable. Les lierres, arrachés des murailles ébranlées, pendaient comme des guenilles; la rivière emportait des débris de toutes sortes, et l'on voyait, par une brèche, la chambre de Françoise, avec son lit, dont les rideaux blancs étaient soigneusement tirés. Coup sur coup, la vieille roue reçut deux boulets, et elle eut un gémissement suprême: les palettes furent charriées dans le courant, la carcasse s'écrasa. C'était l'âme du gai moulin qui venait de s'exhaler.

Puis, les Français donnèrent l'assaut. Il y eut un furieux combat à l'arme blanche. Sous le ciel couleur de rouille, le coupe-gorge de la vallée s'emplissait de morts. Les larges prairies semblaient farouches, avec leurs grands arbres isolés, leurs rideaux de peupliers qui les tachaient d'ombre. A droite et à gauche, les forêts étaient comme les murailles d'un cirque qui enfermaient les combattants, tandis que les sources, les fontaines et les eaux courantes prenaient des bruits de sanglots, dans la panique de la campagne.

Sous le hangar, Françoise n'avait pas bougé, accroupie en face du corps de Dominique. Le père Merlier venait d'être tué raide par une balle perdue. Alors, comme les Prussiens étaient exterminés et que le moulin brûlait, le capitaine français entra le premier dans la cour. Depuis le commencement de la campagne, c'était l'unique succès qu'il remportait. Aussi, tout enflammé, grandissant sa haute taille, riait-il de son air aimable de beau cavalier. Et, apercevant Françoise imbécile entre les cadavres de son mari et de son père, au milieu des ruines fumantes du moulin, il la salua glorieusement de son épée, en criant:

— Victoire! victoire!

## NOS INDUSTRIES

## UNE NOUVELLE FABRIQUE

Le local occupé par M. Thos. F. G. Foisy, à Sainte Thérèse de Blainville, pour sa fabrique de pianos, étant devenu insuffisant pour les besoins de son commerce, qui prend une extension de plus en plus accentuée tous les jours, cet industriel a résolu de transporter ses ateliers à Montréal, et dans cette intention il est entré en pourparlers pour l'achat d'un immeuble situé au No. 214 Chemin Papineau, près de la rue Sainte Catherine.

M. Foisy a hésité longtemps avant de prendre cette décision, mais les commandes toujours croissantes l'ont forcé de faire de nouveaux frais d'installation, et surtout de mettre le centre de ses opérations plus près de ses entrepôts situés sur la rue Saint-Laurent. De cette manière il sera plus à portée de surveiller lui-même la fabrication de ses pianos, qui semblent gagner de plus en plus la faveur des canadiens. Notre population comprend, en effet, qu'il est préférable d'encourager nos manufactures nationales, et par là même de donner du travail à nos ouvriers, et les empêcher d'émigrer aux Etats-Unis.

Le nombre des ouvriers qui trouveront du travail dans cette nouvelle fabrique dépassera certainement le chiffre de 100. Ces ouvriers s'installeront aux alentours de la fabrique, et seront une source nouvelle de richesse pour les commerçants du quartier Est de la ville. On ne saurait trop louer M. Foisy d'avoir eu la bonne idée de transporter ses ateliers à Montréal, et le public, nous en sommes convaincu, lui en saura gré, et l'encouragera dans son entreprise patriotique.

Les certificats qui suivent attestent la valeur des pianos construits par M. Foisy, et sont la meilleure preuve que l'on peut construire ici d'aussi bons pianos qu'aux Etats-Unis, et que le consommateur a tout à gagner en achetant un piano canadien aussi bon, sinon meilleur, qu'un instrument construit de l'autre côté des lignes, sans compter que les droits de 35 pour cent, imposés sur les instruments qui viennent de l'étranger, empêchent forcément les importateurs de vendre à des conditions aussi avantageuses que le fabricant canadien.

Le certificat suivant a été donné par M. Alexis Contant, et professeur bien connu de Montréal. M. Contant enseigne depuis déjà plusieurs années, et ses nombreux élèves savent qu'il parle en connaissance de cause :

Cher Monsieur Foisy,

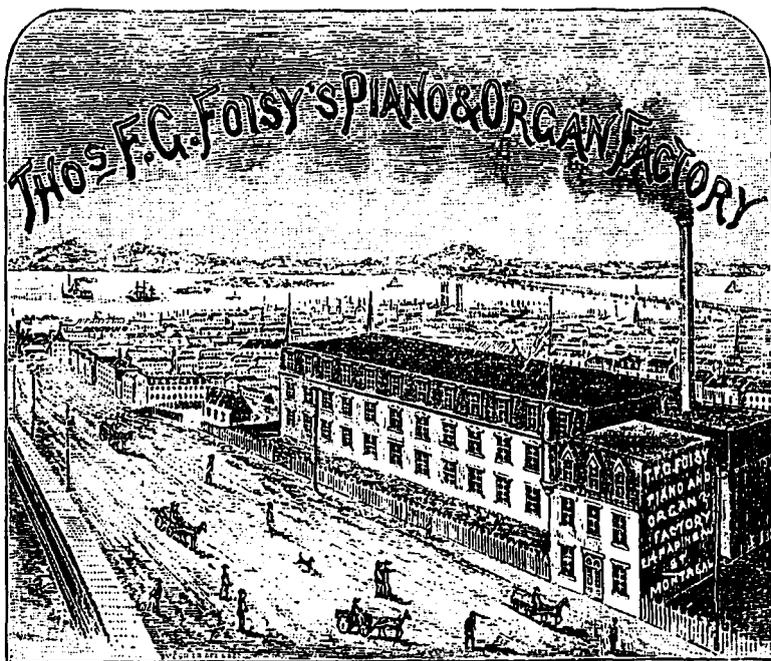
Je me suis servi de vos pianos canadiens depuis longtemps dans ma profession, et je puis certifier en connaissance de cause qu'ils m'ont donné la plus grande satisfaction.

La qualité de son est parfaite, et je m'empresse de dire qu'ils tiennent l'accord d'une manière admirable.

ALEXIS CONTANT.

Montréal, 18 mars 1891.

Le second certificat que nous publions a été octroyé par le Rév. M. Dion, supérieur du Collège Saint-Laurent, qui a acheté deux pianos de M. Foisy il y a un an. Malgré l'usage constant auquel ces deux instruments ont été soumis depuis qu'ils ont été placés au collège Saint-Laurent ils ont tenu l'accord sans broncher. Suit ce document authentique qui prouve indubitablement la valeur réelle des instruments fabriqués par la maison Foisy. Nous publierons plus tard d'autres certificats de personnes qui ont acheté des



NOUVELLE FABRIQUE DE THOS. F. G. FOISY.

pianos Foisy, afin de persuader au public qu'au Canada, on peut fabriquer un piano aussi bien qu'aux Etats-Unis.

COLLEGE ST LAURENT, 5 oct. 1890.

Mon cher Monsieur,

J'ai le plaisir d'attester, par la présente, que les deux pianos que vous avez placés ici l'an dernier, ont jusqu'à présent donné entière satisfaction.

Vous souhaitant plein succès dans votre entreprise, j'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué serviteur,

G. A. DION

Pré., Supérieur

Nos remerciements à MM. Turpin et Southgate, pour l'échange de *Musical News*, un nouveau journal hebdomadaire spécialement dévoué à la musique, et édité à Londres, Angleterre. La rédaction fait honneur aux éditeurs.

Ne grondez pas la cuisinière, mais achetez des  
THIÉS et des CAFÉS chez

**EDMOND & BELHUMEUR,**

Vous aurez pleine et entière satisfaction.

**No. 114 RUE SAINT-LAURENT,**

Bâtisse DRAPEAU & SAVIGNAC.

**EMILE DEMERS +**  
—LIBRAIRE, PAPETIER—

Fournitures de Bureau.

1590 RUE NOTRE-DAME,

**MONTREAL.**

**RENAUD, KING & PATTERSON**

—FABRICANTS DE—

**MEUBLES DE CHOIX ET DE LITERIE.**

652 RUE CRAIG,  
MONTREAL

—IMPORTATEURS DE—

Couchettes en cuivre et en fer, meubles  
autrichiens en bois courbé et meubles  
en rattan.



EDITEUR ET **EDMOND HARDY** IMPORTATEUR

Musique en feuilles, Partitions d'Operas, Recueils de Melodies et Chansons,  
1615 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

NOUVEAUTES MUSICALES,

MUSIQUE VOCALE.

Valse des Papillons (Vandergeten)....60 cts.  
La même à deux voix .....60 "  
Sanlago, Valse espagnole, (Corbin) pour  
soprano et ténor..... 60 "  
Poème des Souvenirs, recueil de 10 Jolies  
melodies pour chant et piano par E.  
Weiler.....\$1.00

MUSIQUE POUR PIANO.

Au Bonel, (Godard)..... 60 cts  
Les Voix de la Cathédrale, fantaisie,  
(Frisque)..... 60 "  
Valse du Ballet Michel Strogoff (Gro-  
glant)..... 50 "  
Roessignol et Fauvette, mazurka de con-  
cert, (Labaye).....75 "

En vente chez EDMOND HARDY, marchand et importateur de Musique et d'Instruments. Seul  
agent au Canada pour la célèbre maison Mahillon de Londres et Bruxelles. 1615, N.-Dame, Montréal.

**Guide du Jeune Pianiste.**

Classification Méthodique et graduée d'œuvres diverses pour Piano  
et directions à l'usage des maîtres et des élèves, aussi qu'à toute personne  
s'occupant d'éducation Musicale.

—PAR—

**J. C. ESCHMANN,**

Revue et augmentée par J. D. DUSSAULT,

ELEVE DE M. GIGOULT.

PRIX

50 Cents.

Cet ouvrage sera adressé franc de port sur réception du prix marqué, par l'éditeur du  
CANADA ARTISTIQUE.

**F. ED. MELOCHE** \*

Ancien élève de M. N. BOUSSASSA, et  
professeur à l'École des Arts

**ARTISTE - PEINTRE,**

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Residence: 43 rue des Allomands.

Ateliers: 7 RUE ST-JULIE.

**ALEXIS CONTANT,**

Professeur de Piano.

28 RUE ST. ANDRÉ, MONTREAL.

**A. J. H. ST. DENIS, L.L.B.**

—NOTAIRE.

No. 25 RUE ST. GABRIEL,

Rés. 138 Ste. Catherine, MONTREAL

Bell Telephone 2534.

**LUCIEN FAMELART**

TAXIDERMISTE DE PARIS

539 RUE ST. URBAIN, MONTREAL.

LECONS DE TAXIDERMIE

Montage d'Oiseaux, Mammifères, Reptiles et Pois-  
sons, Trophées de chasse, Montage de Bois de  
Céris, de Chevretails, de Caribons, d'originaux,  
etc., Oiseaux pour Modes, Panoplies pour salon,  
Préparation et entretien de Collections pour  
Musées Scolaires.

**ARCHAMBAULT** \*

—Photographie Artistique—

1662 RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL.

Spécialité de portraits grandeur nature au pastel  
et crayon.

**Dr. J. G. A. GENDREAU**

CHIRURGIEN-DENTISTE

20 RUE SAINT-LAURENT.

Extraction de dents sans douleurs. Dentiers  
faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Telephone Bell 2818.

**J. A. DUQUETTE**

PROFESSEUR DE VIOLON

384 - RUE CRAIG - 384

MONTREAL.

M. DUQUETTE donne des leçons de violon,  
de solfège, d'accompagnement et de man-  
doline.

**JOSEPH FORTIER,**

FABRICANT DE PAPIER.

256 et 258 rue St. Jacques,

MONTREAL.

Assortiment complet de fournitures de  
bureau. Spécialité: Ouvrages fabriqués sur  
commande.

**J. V. THEORET**

—AGENT D'ASSURANCE—

FEU, VIE ET ACCIDENTS.

ARGENT PRÊTÉ SUR IMMEUBLES.

PROPRIETES A VENDRE

349-RUE DELISLE-349

MONTREAL.



**GEORGE VIOLLETTI**

Fabricant et Importateur D'Instruments de Musique

Harpes à vendre et réparations de toutes sortes.

1635 rue Notre-Dame, MONTREAL.

**JOSEPH SAUCIER,**

PROFESSEUR DE PIANO

Leçons à domicile } 72 rue Vitre,  
MONTREAL



E. BLAIN DE SAINT-AUBIN

Supplément au "CANADA-REVUE"

PUBLIE PAR LE  
"CANADA-REVUE"  
Livraison de Mars 1891.